



**RUS012**

**ACTO Répulsif Tous oiseaux  
SONORE + FLASHS EFFAROUCHEURS**

Lire attentivement ces instructions avant d'utiliser l'appareil et les conserver pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

**Informations importantes :** Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Usage extérieur (appareil étanche IP44). Tenir hors de portée des enfants.

Ne jamais coller l'oreille sur l'appareil lorsque celui-ci est actif. L'appareil est prévu pour un usage sur la propriété privée de l'utilisateur. Les sons de l'appareil étant audibles, il est recommandé d'installer l'appareil à plus de 20 mètres d'un endroit qui pourrait gêner vos voisins si aucun obstacle ne vous sépare.

En cas de tempête, ou de périodes prolongées de pluie, ranger l'appareil afin d'éviter toute détérioration.

**Fonctionnement :** L'appareil repousse les oiseaux (pigeons, corbeaux, mouettes, pies, goélands, étourneaux...). Il combine des bruits de cris menaçants de prédateurs/rapaces et des flashes lumineux LED. Paniqués par ces sons, les oiseaux ressentent un danger constant les poussant à quitter les lieux. Les LED à haute intensité augmentent le sentiment de panique et rendent l'appareil efficace contre d'autres nuisibles, comme les petits rongeurs, les lapins, les écureuils... L'appareil repousse les oiseaux présents immédiatement, en revanche les changements d'habitude des oiseaux sont assez longs, ces derniers vont avoir tendance à revenir donc compter quelques semaines pour un résultat optimal. Pour une meilleure efficacité, les cris de prédateurs/rapaces (aigle, faucon, chouette...) sont émis de façon aléatoire. L'appareil protège ainsi une surface allant jusqu'à 400 m<sup>2</sup> (vergers, potagers...).

**À propos des ondes sonores :** Elles rebondissent contre les surfaces lisses, mais sont absorbées par les matériaux mous tels que les plantes. Les ondes sonores ne traversent pas les murs ni les arbres, ni les objets.

**Alimentation :** L'appareil est alimenté par 4 piles rechargeables AA 1,2 V (incluses) qui sont rechargées automatiquement par le panneau photovoltaïque.

Pour installer les piles :

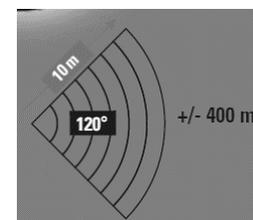
- S'assurer que l'appareil est bien éteint (position OFF).
- Ouvrir le couvercle de l'appareil.
- Placer les 4 piles en respectant les polarités qui sont gravées sur le fond de l'appareil et refermer le couvercle.

**Remarques :** Les piles doivent être insérées en respectant les polarités indiquées sur l'appareil. Les piles non rechargeables ne doivent pas être rechargées. Les différents types de piles ou les piles neuves et usagées ne doivent pas être mélangés. Les piles usagées doivent être retirées de l'appareil et rapportées au point de vente où elles ont été achetées pour entrer dans le système de recyclage ou déposées en déchetterie. Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période, il convient de retirer les piles. Les bornes d'alimentation ne doivent pas être court-circuitées.

**2 modes de fonctionnement :** L'appareil possède 2 modes de fonctionnement :

**FIXE :** Le voyant lumineux est rouge clignotant, les sons et les flashes sont émis pendant 40 secondes à des intervalles prédéfinis. Le potentiomètre permet de déterminer un intervalle de temps entre 4 et 25 minutes. L'appareil dispose d'une fonction automatique de détection de luminosité ; lorsque la lumière commence à baisser (le soir), l'appareil cesse de fonctionner. En effet, la plupart des oiseaux ne sont pas actifs le soir. Pour arrêter l'appareil, placer le bouton sur OFF.

**AUTO :** Le voyant lumineux est rouge fixe, le capteur de mouvements situé à l'avant de l'appareil déclenche l'émission de sons et de flashes dès qu'il détecte la présence de nuisibles. Il fonctionne 40 secondes lors de la détection d'un intrus puis repart sur un nouveau cycle de 40 secondes si l'intrus est toujours détecté. Le capteur de mouvements possède un angle de détection d'environ 120° et une portée de détection maximale de 10 mètres. Le volume peut être prédéfini à l'aide du bouton « Volume ». L'efficacité de l'appareil est maximale lorsque le volume est réglé au maximum.



**Installation et réglages :**

1. Fixer l'appareil avec des vis sur un poteau, un mur, un arbre ou un autre support. Orienter le haut-parleur en l'air vers la zone à protéger.
2. Sélectionner le mode de fonctionnement FIXE ou AUTO.
3. Régler le volume.

4. Uniquement pour le mode FIXE, régler l'intervalle de temps souhaité entre les émissions sonores.

Il est conseillé d'installer l'appareil à une hauteur de 1 m à 1,5 m, où les nuisibles sont détectés (généralement les nids). Ne pas placer l'appareil face à des arbres, des branches, des toits... Cela risquerait de bloquer le capteur de mouvements et de réduire considérablement l'efficacité de l'appareil. Par ailleurs, positionner l'effaroucheur à un endroit limitant les effets des éléments naturels sur l'appareil (eau, neige, chaleur et rayonnement U.V. direct du soleil).

- Laisser l'appareil fonctionner en permanence la journée.
- Pour protéger une grande surface, ou si le feuillage de la zone à protéger est dense, plusieurs appareils peuvent être nécessaires.



**Maintenance** : Eteindre l'appareil et le nettoyer avec un chiffon sec. Nettoyer régulièrement l'écran du capteur solaire avec un chiffon doux.

**Données techniques :**

Alimentation électrique : panneau solaire polycristallin (6 V, 140 mA) avec 4 piles rechargeables AA 1,2 V (800 mAh, batteries Ni-MH).

Consommation électrique maximale : 1,8 W.

Fréquences sonores : 0,6-5 kHz sinusoïdales.

Niveaux sonores : 85-120 dB.

Portée du capteur de mouvements : 10 m, angle : 120°.

**Recyclage** : Cet appareil et ses piles doivent être recyclés. Ne pas jeter dans les ordures ménagères ; les rapporter au point de vente où ils ont été achetés pour entrer dans le système de recyclage ou les déposer en déchetterie.



**SOJAM**

2 Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy - 95015 CERGY-PONTOISE CEDEX - Tél. : 01.34.02.46.60 - [www.sojam.fr](http://www.sojam.fr)